FONDÉ EN 1893

Mercredi 17 Mars 1920

L'Egalité

DE ROUBAIX-TOURCOING

LE NUMÉRO 10 CENTIMES

L'attaque brusquée du Militarisme Prussien

Elle menace, à la fois, la sécurité de notre région frontière, la garantie de nos réparations et l'évolution de la Démocratie. :: :: ::

La réaction militariste prussienne a repris le dessus à Berlin. Nous n'avons jamais été bien convaincus de la sincérité des sentiments démocratiques d'une partie du peuple allemand. La bourgeoisie et les éléments financiers, ruraux et commerçants de l'Allemagne ont un goût atavique pour la force brutale. Ces gens sont faits pour l'esclavage. Ils sont fort aises d'avoir, dans le chancelier Kapp, un nouveau maître.

Mais ceci est grave pour la France et pour nos départements du Nord, qui attendent de la paix les conditions morales et matérielles de leur reconstitution.

Les hommes d'affaires américains ont marchandé leur adhésion au Traité de Paix. Les milieux de Bourse, à Londres, ont souhaité une diminution de la note à payer pour l'Allemagne, afin de traiter plus favorablement avec elle. Conséquence : quinze mois après l'armistice le Traité de Paix est encore une convention presque platonique et la menace d'une nouvelle Prusse militaire et nationaliste surgit.

Ne soyons pas pessimistes, mais regardons les choses avec netteté.

La France n'a plus que deux classes instruites — 18 et 19 — sous les drapeaux. Les contingents alliés sur le Rhin ont été très réduits. Dans une circonstance aussi grave que la minute présente, il convient de ne pas nier le possible et de voir, au-delà de la frontière, s'agiter Hindenburg, Ludendorff, nos bourreaux d'hier, nos adversaires de toujours.

La lutte des militaires est engagée contre la démocratie et elle favorisera, comme elle l'a fait dans tous les pays au cours de l'Histoire, les sentiments de revanche et d'oppression guerrière.

Sans doute, l'Allemagne saxonne et bavaroise semble rester fidèle au Parti de la Révolution. Nous devons suivre cette résistance avec intérêt.

Dans l'ensemble, il n'y a cependant que trop de raisons de croire que les Allemands accueilleront avec faveur tout mouvement de réaction qui leur laissera l'espoir de se dérober à l'application du Traité.

Et l'application du Traité, ne l'oublions pas, c'est au premier chef le paiement des indemnités de réparation dues pour avoir dévasté nos villes, razzié nos campagnes, dépouillé nos usines et réduit au chômage tant de nos ouvriers. C'est par milliers que se comptent les petits sinistrés, à qui les envahisseurs ont volé leurs meubles, leurs matelas et jusqu'à leurs instruments de travail.

Quelle profonde et douloureuse misère serait celle de notre région si, l'Allemagne ne payant pas, le crédit de la France se trouvait un jour défaillant ?

Ce ne seraient pas les riches qui en souffriraient chez nous : ceux-là s'en tireraient encore ; mais c'est le peuple des ouvriers et des paysans qui, devant ses foyers dévastés et ses moyens de gagner la vie anéantis, serait voué à une détresse immense.

Est-ce que le prolétariat allemand qui a tout de même sa part de responsabilité dans la dévastation, a songé à cette injuste éventualité ?

Nous voulons que l'Allemagne, renaissant à une vie plus conforme à la dignité humaine, s'organise, pour la paix, sous un régime démocratique.

Ce que nous ne voulons pas, c'est que notre région frontière du Nord soit encore exposée à subir une invasion des armées germaniques, et qu'en tous cas les incendiaires d'Orchies et de Lille, les pillards de Douai, de Cambrai, de Valenciennes, de Lens ne réparent pas les dommages délibérément commis.

Un péril nouveau, sinon imprévu, menace la sécurité de notre sol, de notre vie nationale en même temps que l'évolution des idées démocratiques, seul gage de la paix mondiale.

Demeurons unis pour opposer la volonté de la France républicaine et du Nord meurtri à l'attaque brusquée du militarisme prussien !

Alex WILL.

La classe 20 s'en va

LE DÉPART DES CONSCRITS PARISIENS

Paris, 15 mars. — Le départ des conscrits de la classe 1920 a commencé ce matin. Il se poursuivra jusqu'au 18. Des trains spéciaux ont été organisés ; le premier a quitté la gare de l'Est ce matin à 8 heures 52 pour Nancy Metz et Strasbourg. A cette occasion des services d'ordre ont été organisés dans toutes les gares qui présentent la physionomie qu'elles offraient chaque année avant la guerre au moment du départ de la classe.

Les conscrits arrivent isolément ou par groupes portant leurs musettes en bandoulière et accompagnés de leurs familles venant leur faire leurs adieux. Les trains spéciaux se succèdent de deux en deux minutes.

Que coûte la vie dans le Nord ?

C'EST CE QUE VA ETABLIR UNE COMMISSION DEPARTEMENTALE

M. le Préfet du Nord a procédé hier à l'installation de la Commission chargée de recueillir les informations sur les variations des cours des denrées et d'étudier le coût de la vie. Cette commission comprend des représentants du Conseil général du Nord, des municipalités de la région, des représentants des Chambres de Commerce, des syndicats patronaux et ouvriers, des producteurs, des consommateurs, des sociétés coopératives, ainsi que des personnalités choisies pour leur compétence spéciale.

M. Lambling, professeur à la Faculté de Médecine, a été désigné comme président de la Commission.

Après un échange de vues, la Commission s'est subdivisée pour l'étude des questions soumises à son examen en quatre sous-commissions qui ont commencé immédiatement leurs travaux.

La Grève des Mineurs

ENTREVUE DES DEPUTES MINEURS ET LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS — VERS LA REPRISE DES POURPARLERS.

Nœux-les-Mines, 15 mars. — La grève continue sans incident. Les négociations, qui avaient subi un arrêt de plus de huit jours, paraissent sur le point d'être reprises. Les députés des régions minières, nos amis Basly, Cadot, Maes, Goniaux, Richard, se sont rendus lundi au Ministère des Travaux publics, où ils ont eu une entrevue avec M. Le Trocquer et avec M. Borrel.

Le Ministre des Travaux publics leur a fait part de la dernière conversation qu'il a eue avec les représentants des Compagnies minières et il leur a indiqué que les concessions que les Directeurs paraissaient décidés à faire, étaient, selon lui, de nature à permettre la reprise des pourparlers interrompus.

M. Le Trocquer n'a toutefois pas indiqué de chiffres précis aux députés mineurs concernant l'augmentation des salaires.

A l'issue de cette conversation avec le Ministre des Travaux publics, les parlementaires des mines ont fait part aux secrétaires des trois organisations syndicales du Pas-de-Calais, du Nord et d'Anzin, du désir exprimé par le gouvernement.

NOUVEAU CONGRES A NŒUX

Les secrétaires des trois syndicats ont décidé de convoquer mercredi matin, à Nœux-les-Mines, un Congrès des délégués du Nord et du Pas-de-Calais, qui se prononcera sur la question de la reprise des pourparlers avec les Compagnies.

La grève du Textile dans la Région Roubaisienne

Elle continue dans le calme

Les ouvriers en grève se sont réunis lundi matin, aux locaux où sont établis les permanences de grève. Aucun incident ne trouble l'ordre, cependant qu'aucune défection notable n'est à signaler.

La commission officielle s'est réunie hier pour la première fois à la préfecture du Nord et a commencé ses travaux. Elle s'est divisée en quatre sous-commissions qui vont opérer séparément. Il est possible que les travaux soient terminés cette semaine.

Afin de ne pas perdre de temps, les syndicats ouvriers ont proposé aux patrons une réunion mixte où seraient fixées d'avance les modalités d'application des décisions de la Commission. Ils n'ont pas obtenu de réponse.

Un grand meeting aura lieu cet après-midi

Les ouvriers du Textile de Tourcoing, Roncq, Halluin et Mouscron se réuniront cet après-midi, à 2 heures 1/4. Tous les autres doivent se rendre à la coopérative ouvrière « La Paix », boulevard de Béfort, à Roubaix.

De ces deux points, ils partiront vers 2 heures 30, précédés des musiques ouvrières des deux villes, et se dirigeront vers le boulevard Descat, où doit s'opérer leur jonction.

Là, en plein air, parleront les citoyens Pacquet, secrétaire syndical du Bâtiment de Tourcoing ; Lauridan, secrétaire de la Bourse du Travail ; Duthoulin, secrétaire-adjoint de la C. G. T., dont le concours est assuré.

Le service d'ordre est assuré par les syndicats ouvriers, qui invitent leurs adhérents à observer pendant toute la durée de la manifestation le plus grand calme.

Grève générale des travailleurs belges du bois

A ANVERS ET A GAND

Bruxelles, 15 mars. — « Le Peuple » annonce que la grève générale a éclaté aujourd'hui à Anvers et à Gand parmi les travailleurs du bois.

Un cadavre de femme dans une citerne

C'EST CELUI d'une HABITANTE D'HORNAING DISPARUE DEPUIS QUATRE MOIS

La commune d'Hornaing a été mise en émoi par une macabre découverte, qui vient d'être faite dans la citerne d'une maison habitée depuis peu par les époux Chession, au numéro 46 de la route d'Hélesmes.

Voici dans quelles circonstances :

En voulant puiser de l'eau dans une citerne dont elle ne s'était pas encore servie jusqu'ici, Mme Chession déplaça l'autre matin la dalle qui bouchait l'orifice du puits. Elle aperçut alors, flottant à la surface de l'eau un paquet de vêtements singulièrement volumineux. M. Chession, à l'aide d'une fourche, remua l'amas d'effets... et fit tout à coup apparaître un visage humain. Affolée, elle appela son mari, qui prévint les autorités de la commune. On retira le corps de la citerne. On constata alors qu'il s'agissait d'un cadavre de femme.

Le corps, qui semblait avoir séjourné longtemps dans l'eau, était dans un état de putréfaction avancée. Le docteur Rémy, d'Escaudain, qui l'examina, ne constata aucune trace de violences et estima que la mort pouvait remonter à environ quatre mois. Le praticien ne se trompait pas. La noyée fut bientôt identifiée. C'est une dame Brassart, née Zélia Durut, 55 ans, qui était disparue de chez elle voici quatre mois. La femme Brassart, qui buvait immodérément, sera tombée, étant ivre, dans la citerne de la maison de Mme Chession, alors inhabitée. La citerne était alors à ciel ouvert, et ne fut recouverte d'une dalle que voici un mois. Le corps, qui n'était sans doute pas encore remonté à la surface de l'eau, ne fut pas aperçu.

Mme Brassart a été aussitôt inhumée.

Une démonstration tragique

EN EXPLIQUANT LE FONCTIONNEMENT D'UN BROWNING, UN GENDRE TUE SA BELLE-MERE.

Dimanche, vers 15 heures 30, M. Halbé Henri, journalier, demeurant rue du Mont Sorel, à Béthune, était allé en compagnie de sa femme, née Harlein Sophie, âgée de 52 ans, rendre visite à son beau-fils, Cossart Marcel, 29 ans, habitant rue du Halage.

Celui-ci, surveillant au service de la reconstitution, avait le matin reçu un browning pour assurer son service de garde de nuit au magasin situé sur le Champ de Mars.

Au cours de la conversation, Cossart voulut montrer à ses beaux-parents le fonctionnement de l'arme qu'il avait en sa possession. Il déchargea le revolver et fit tomber six balles.

Malheureusement, il ne songea pas à celle qui était restée dans le canon. En redressant l'arme une détonation retentit soudain. Mme Halbé s'affaissa tuée sur le coup, par la balle, qui l'atteignit à la tempe.

Le crime de Moulins-le-Comte

ARRESTATION DE L'ASSASSIN

Le 9 mars dernier, vers neuf heures et demie du soir, M. Wolbecq, cultivateur à Moulins-Le Comte, hameau d'Aire-sur-la-Lys, était attaqué par un inconnu qui le blessait d'un coup de revolver.

Jusque maintenant, les recherches n'avaient pas donné grand résultat. Lorsque, dimanche, MM. Droiton et Mollet, commissaire et inspecteurs de la Brigade mobile de Lille, chargés par M. Benoit, de mener l'enquête, purent enfin mettre la main sur le criminel qu'ils soupçonnaient être un ancien domestique de M. Wolbecq.

Le misérable est un nommé Joseph Lalloy, 18 ans, ouvrier machiniste aux aciéries d'Isbergues. Il a fait des aveux complets, et a déclaré avoir agi par vengeance. On a trouvé sur lui un browning chargé, l'arme du crime.

Il a été déféré au Parquet de St-Omer.

Ce crime est le troisième découvert par la Brigade mobile de Lille depuis un mois environ. Félicitations.

Le Coup d'Etat de Berlin déclanche :: la Guerre Civile en Allemagne ::

L'ACCORD SERAIT FAIT ENTRE LES DEUX GOUVERNEMENTS

Paris, 15 mars. — Il est impossible de préciser nettement les événements qui se déroulent en Allemagne en raison de la rigueur de la censure de Berlin. Il semble que les communications télégraphiques avec la capitale soient interrompues. Le dernier télégramme de M. de Marcilly est arrivé au Quai d'Orsay, dimanche matin, à une heure. Il ressort des nouvelles de différentes sources que le coup d'Etat resterait localisé à Berlin.

Les typographes refusent de composer les manifestes du nouveau Gouvernement.

Les cheminots ont invité Kapp à quitter la capitale. De tous les journaux, seul le « Lokal Anzeiger » a paru. La grève générale englobant tous les services publics a été également proclamée à Kiel, Brême, Hambourg et Ratisbonne.

La réaction en faveur du gouvernement régulier s'est encore accentuée à Cologne, Essen, Dusseldorff, Bochum, Duisbourg, Spandau et Francfort, où la grève générale est attendue pour aujourd'hui. Par contre, à Leipzig, les milieux militaires semblent favorables à Kapp, alors que les éléments populaires restent fidèles à Ebert.

A Munich, le gouvernement a remis le pouvoir à un général favorable au gouvernement régulier. Les nouvelles concernant le gouvernement régulier font défaut ; on sait seulement qu'il est en route pour Stuttgart où l'Assemblée nationale est convoquée pour mardi.

Des troubles sanglants se seraient produits à Berlin

Le téléphone entre Copenhague et Berlin a été coupé hier, vers deux heures de l'après-midi.

D'après les rumeurs qui courent à Copenhague, des troubles sanglants se seraient produits à Berlin. Les conduites d'eau, de gaz, d'électricité, sont coupées, tous les transports sont arrêtés, les magasins fermés, les habitants barricadés dans leurs maisons.

Selon le correspondant du « Times », la foule serait en train de piller certains quartiers de Berlin, et la grève générale englobant tous les services publics aurait été proclamée. Le pain, déjà rare et cher, menace de manquer complètement.

La bataille de Francfort

Voici des détails sur les échauffourées qui se sont produites à Francfort :

Les socialistes démocrates, les indépendants et les communistes organisèrent une manifestation. La grève générale ordonnée fut immédiatement déclanchée. Les forces de police et autres, fortes de 3.000 hommes, avec leurs mitrailleuses, se retirèrent à trois kilomètres de Francfort. Mais des éléments isolés ayant eu contact avec la foule, des collisions se produisirent. On compte 20 tués et 200 blessés.

La foule, ayant voulu s'emparer d'un dépôt d'armes et y ayant réussi, des coups de feu ont été également tirés à cette occasion. On parle de trois ou quatre soldats tués et de quelques blessés.

Ce que disent et font, l'ancien et le nouveau gouvernement

Dresde, 14 mars. — Le Ministre d'Empire de l'Intérieur, M. Coch, a fait cette déclaration sur la situation :

« Le gouvernement a obtenu de tous les gouvernements confédérés l'assurance de leur fidélité ; mais le gouvernement prussien n'a pu faire connaître son sentiment ; cependant, les communications ont été rétablies avec le président supérieur de Prusse. De nombreux corps de troupe ont fait connaître au gouvernement de la défense nationale qu'ils ne sympathisaient pas avec le coup d'Etat ; notamment les troupes saxonnes ont affirmé leur loyauté. Le gouvernement de Wurtemberg prend toutes les mesures pour que l'Assemblée Nationale puisse siéger à Stuttgart en toute sécurité.

A la fin de cette déclaration, le Ministre a émis cette opinion :

« Si les Alliés avaient autorisé l'Allemagne à avoir une armée nationale, le coup d'Etat n'eût pu se produire ».

« LIBERTE — PAIX — PAIN »

Le nouveau gouvernement a fait afficher une proclamation déclarant qu'il désire faire une réalité de la devise « Liberté — Paix — Pain », qui n'a été jusqu'ici qu'une formule creuse.

Contrairement aux membres du gouvernement d'Empire, ceux du gouvernement prussien n'ont pas quitté Berlin. Ils ont été incarcérés quelques heures, puis remis en liberté dans le courant de l'après-midi. Sitôt relâchés, le docteur Hirsch, Sisbock et Steamerwald, ainsi que le sous-secrétaire d'Etat Goehre, se sont rendus à la chancellerie, où ils ont eu un long entretien avec le docteur Kapp. Rien n'a transpiré de cette entrevue, à laquelle assistait le préfet de police Ernst.

Recevant les correspondants de la presse étrangère, Kapp a affirmé son intention d'observer fidèlement le traité de Versailles, dans la mesure où il est compatible avec l'honneur et l'avenir économique de l'Allemagne. Il a ajouté que les criminels de la guerre seraient jugés à Leipzig.

Le gouvernement a donné l'ordre à la Sûreté d'arrêter Erzberger, mais les policiers n'ont pu trouver l'ancien ministre des finances.

Le nouveau gouvernement a établi un service de plusieurs centaines de personnes à la Chancellerie. Il a occupé différentes fabriques de munitions et de fusils de Spandeau et à l'Arsenal.

Par ordre du chancelier Kapp, le prince Joachim de Prusse, qui fut l'auteur responsable des désordres qui ont eu lieu à l'hôtel Adlon, a été remis en liberté.

On se bat à Kiel, Essen et Weimar

A Kiel, le commandant de la flotte aurait mis à la disposition du nouveau gouvernement ses forces navales, enjoignant à la population de continuer ses occupations dans le calme.

Les ouvriers des chantiers des grandes usines ont proclamé la grève générale. Les tramways ne circulent plus.

Des rencontres sanglantes ont eu lieu.

Des collisions sanglantes sont également signalées dans plusieurs grandes villes, notamment à Essen où l'on compte 30 tués et 80 blessés. A Weimar, l'hôtel des postes a été attaqué à coups de grenades et de fusils. La garde civique a repoussé les assaillants qui ont subi des pertes.

Le Gouvernement bavarois a été renversé

La nouvelle est arrivée que le gouvernement bavarois est renversé, ainsi que les gouvernements de Brême et de Hambourg.

Le président du conseil, Hoffmann a donné sa démission. Les causes de cette retraite sont les suivantes :

La situation à Munich avait pris au cours de la journée de samedi une tournure de plus en plus critique. Samedi soir, à l'issue d'une réunion d'officiers, une dictature militaire avait été réclamée. Dans la nuit de samedi à dimanche, le conseil des ministres s'est réuni et a entendu le général von Möhl, qui a déclaré qu'en suite de la décision prise par les officiers et étant donné l'attitude du corps de volontaires, il ne pouvait plus répondre de la « Reichswehr ».

Le gouvernement s'est vu obligé de conférer au général les pouvoirs de haut-commissaire pour la Haute-Bavière, et de lui remettre ainsi, de fait, le pouvoir exécutif. Une crise ministérielle devait forcément s'ensuivre.

Un Conseil de guerre

Mayence, 15 mars. — Le maréchal Foch est arrivé à Mayence. Il doit en repartir demain soir.

Le maréchal Foch présidera un conseil de guerre des commandants des armées d'occupation du Rhin. Il a convoqué, à cet effet, le général Allen, commandant les troupes américaines de la région de Coblentz, le général Morland, commandant les forces anglaises, le général Michel, commandant les troupes belges, et le général Degoutte, commandant en chef les armées d'occupation du Rhin, ainsi que les commandants des 30e, 32e et 33e corps d'armée français.

Foch leur a-t-il adressé un ultimatum ?

Mayence, 15 mars. — La « Gazette Populaire de Cologne » reproduit une information disant : « Le « Vorwaerts », dans une édition spéciale, annonce que d'après des informations de Dresde le maréchal Foch a adressé, au nom de l'Entente, un ultimatum de six heures pour désarmer les troupes maîtresses de Berlin.

La « Gazette Populaire de Cologne » a fait une démarche personnelle auprès de la chancellerie d'Empire. Il fut répondu qu'on ne connaissait rien de tel.

D'après des milieux bien informés de Mayence nous croyons savoir qu'il n'en est rien.

Les ouvriers résistent

La grève générale décrétée par les syndicats de Munich est effective depuis hier soir, à 4 heures. Elle doit s'étendre à toutes les exploitations, c'est-à-dire celles indispensables à la vie comme aux autres.

A l'issue du conseil des ministres qui s'est tenu dimanche soir, de 17 à 19 heures, la proclamation suivante, signée de tous les ministres, a été affichée dans la ville :

« Tous les pouvoirs civils et militaires sont remis pour la ville et le district de Munich au général von Möhl, commandant le 4me corps de la « Reichswehr », nommé commissaire de l'Etat par le gouvernement. Le général von Möhl s'est adjoint pour l'exercice des pouvoirs civils le président de la Haute-Bavière, le conseiller d'Etat Kahr. Le nouveau commissaire interdit toute propagande visant la cessation du travail dans les entreprises indispensables à la vie sociale ».

Les ouvriers organisent partout la résistance et proclament la grève générale.

Le bruit court qu'à Hof et à Schweinfurt la république des soviets a été proclamée, mais jusqu'ici, on n'a pas eu confirmation de cette nouvelle.

Un gouvernement de coalition

Berlin, 15 mars. — La chancellerie fait savoir que les conseils tenus par le gouvernement Kapp ont fait ressortir qu'il est nécessaire de former un gouvernement de coalition, allant de l'extrême droite aux communistes. Les négociations pour sa constitution commenceront dimanche, à dix heures.

Les élections du nouveau Reichstag auront lieu le samedi 11 avril.

Un accord s'est fait entre les deux Gouvernements

La crise est terminée

Berlin, 15 mars. — Une édition spéciale de la « Deutsche Allegemeine Zeitung », vendue à 11 heures du matin, dans les rues de Berlin, annonce que **L'ACCORD S'EST FAIT ENTRE LES DEUX GOUVERNEMENTS DE BERLIN ET DE DRESDE. LA CRISE EST TERMINEE.** L'accord s'est établi sur les bases suivantes :

1. Kapp renonce à former le Cabinet.
2. Un nouveau Cabinet sera constitué composé d'experts.
3. De nouvelles élections au Reichstag auront lieu dans un délai de deux mois.
4. Le nouveau président de la République allemande sera élu non par cette assemblée, mais par le peuple.
5. En attendant Ebert reste au pouvoir.
6. Le Conseil économique d'Empire et les conseils d'exploitation seront transformés en une deuxième Chambre, dite Chambre du Travail.

La nouvelle est confirmée par le nouveau Gouvernement

Berlin, 15 mars. — Le nouveau gouvernement confirme qu'il est entré, suivant la décision de l'ancien gouvernement, en rapport avec celui-ci. Il sera formé un cabinet de spécialistes avec adjonction de ministres spécialistes de l'ancien gouvernement. Les élections au Reichstag et à l'assemblée prussienne auront lieu dans un délai de deux mois. La nomination du président de l'Empire aura lieu dans le même temps par plébiscite. Le président Ebert sera prié de conserver la présidence jusqu'aux prochaines élections présidentielles. Une deuxième chambre de travail sera créée par la constitution définitive du conseil économique de l'Empire et des conseils d'exploitation.

Les Élections Législatives en Loir-et-Cher

Une double élection législative devait avoir lieu hier dans le département de Loir-et-Cher, pour remplacer MM. Pichery et Pierre Berger, élus députés sur la liste radicale, le 16 novembre 1919, puis nommés sénateurs le 11 janvier 1920.

Le département de Loir-et-Cehr n'ayant que quatre représentant se trouvait, par suite de la vacance de deux sièges, dans les conditions de la loi sur les élections partielles pour être convoqué. C'est d'ailleurs la première élection partielle ayant lieu depuis les élections générales dernières.

Quatre listes étaient en présence et ont obtenu les chiffres de voix suivants :

Inscrits : 78.570. — Votants : 40.341

1° Liste d'Union Républicaine et Démocratique	
Persil, ancien chef du cabinet de M. Millerand	12.586
Payen, publiciste	11.714
2° Liste Conservatrice	
Le capitaine Maire, président de la Ligue des familles nombreuses	15.203
Thevard	13.756
3° Liste Radicale-Socialiste	
Ragot, ancien député	8.082
Boudin	7.992
4° Candidature Radicale isolée	
Legisse	4.071

(Il y a ballottage)

Deux cas de ballottage sont prévus par la loi du 12 juillet 1919, dans son article 13. Il y a ballottage si le nombre des votants est inférieur à la moitié plus un du nombre des inscrits, ou si aucun candidat n'a obtenu le quotient électoral.

C'est le second cas qui reçoit son application dans l'élection d'hier. Le quotient électoral — c'est-à-dire le résultat de la division du nombre des votants par le nombre des députés à élire — se trouvant être dans l'élection d'hier de 20.171, aucun candidat ne l'a obtenu, et par suite il devra être procédé, à quinzaine, à un second tour de scrutin.

Lors de ce second tour, si aucune liste n'obtient le quotient électoral, les deux sièges seront attribués aux candidats qui auront obtenu le plus de suffrages.

EFFICACITÉ

Point n'est besoin de reprendre les premières pages du syndicalisme pour se convaincre des progrès marqués dans la voie des réalisations. Au Congrès de Strasbourg, de belles déclarations furent faites contre des procédés tendancieux altérant l'organisation à sa base et permettant à nos adversaires d'en dénaturer le sens.

Au cours des nombreuses interruptions, une me frappa : celle de Tomasi, de la Voiture, par laquelle il me donna cette impression sérieuse d'une orientation nouvelle, plus précise et de laquelle les syndicats s'inspirent en se maintenant dans leurs rôle et attributions. Cependant, il ajoutait : « Que le Parti Socialiste s'achemine vers des relations plus étroites avec la C. G. T., et le prolétariat organisé ne s'en portera que mieux. »

Il avait raison.

Beaucoup de choses sont à réaliser dans le mouvement syndical ouvrier. Il ne s'agit pas de crier « il faut réaliser ! » et, pour récupérer des résultats tangibles et efficaces, la parole ne doit pas être à la démagogie : elle appartient à la raison.

Les heures sont sonnées pour dissiper l'équivoque : nous ne pouvons pas ne pas dire à la classe ouvrière qu'elle ne peut, quant actuellement, compter sur elle seule pour réaliser les problèmes sociaux. Elle a besoin surtout en matière économique, d'une forte éducation, elle a besoin de s'orienter dans l'ordre d'une administration adéquate à ses attributions et la préparant pour son aspiration au régime nouveau, duquel l'harmonie régnera.

Pouvons-nous, sous le fallacieux prétexte d'un titre plus ou moins compris, évincer de notre chemin les concours qui s'offrent à l'action économique du syndicalisme ouvrier ?

L'Union syndicale des Techniciens de l'Industrie, du Commerce et de l'Agriculture (U. S. T. I. C. A.) a provoqué, ayant le Congrès de Lyon, une polémique du fait que cette organisation composée de techniciens se présentait à la C. G. T. avec un bagage bien combiné pour l'aider dans son œuvre d'organisation du Conseil économique du Travail.

La critique fut parfois acerbe, mais iniustifiée. En effet, si l'unité syndicaliste ne se manifeste point clairement, avec quels éléments la fraction manuelle compte-t-elle réaliser la société future ? Oublie-t-on les discours de réunions publiques desquels éclataient les appels aux employés de commerce et de l'industrie, des intellectuels unis à nous pour compléter la force des salariés et faire triompher le monde du travail ?

Oui, au Congrès de Lyon, la phrase synthétisant le syndicalisme fut prononcée :

« **Pour déterminer la conception juridique nouvelle, les formules qui doivent présider à l'organisation de la société de demain l'appel aux compétences est indispensable** ».

Formules... Ce mot, souventes fois prononcé par des militants, renferme bien des critiques autant que des vérités.

Au cours des nombreuses répliques en séances du Congrès, nous avons entendu redire souvent les deux mots « formules » et « révolution ». Chacun d'eux souleva des répliques. Une surtout eut son écho. Ce fut celle indiquant qu'il n'était point difficile de s'attaquer aux dirigeants du mouvement ouvrier, en lui reprochant de ne rien préparer en vue de la Révolution.

La réponse ne laisse point trace à l'équivoque : « **On ne fait pas de révolution sans ressources en hommes et en munitions, et qu'il est préférable de s'organiser pour pouvoir mieux détruire, que de faire la Révolution par le vote d'ordres du jour à jets continus.** »

Jouhaux a raison, quand il dit dans un autre Congrès :

« **Croyez-vous que nous puissions aller à la transformation sociale avec des appétits corporatifs, ou que nous devons aller avec une conception d'intérêt général reposant sur la gestion des producteurs et des consommateurs associés, remplaçant l'Etat par l'atelier social et la direction des personnes par l'administration des choses ?** »

En effet, sans recourir immédiatement au concours d'une sociologie trop prononcée, il faut, pour mener à bien le combat que nous engageons, obtenir au profit de l'œuvre du syndicalisme ouvrier l'expérience professionnelle plus que l'expérience du bruit sans échos.

Le prolétariat, jusqu'à ce jour, a vécu de promesses il a vécu une atmosphère vicieuse et empoisonnée : il a le droit de montrer une certaine méfiance. Conséquemment, ce ne sont point les grandes phrases à présider aux démonstrations. Ces masses doivent venir à nous, mais pour ce faire nous devons aller à celles avec un bagage bien fourni, ayant sa confiance, après exposé des régimes qui se sont succédé et démontré le mauvais organisme, leur montrant le salut, c'est vers nous que se dirigeront leurs bras, qui nous serviront pour monter l'édifice social avec efficacité.

SAINT-VENANT,
Député.

Paiement des dommages aux Sinistrés

IL VA ETRE ECHELONNE

Paris, 15 mars. — La commission sénatoriale des Régions Libérées s'est réunie aujourd'hui sous la présidence de M. Ribot. Elle a entendu les Ministres intéressés. M. Ogier lui a indiqué qu'on devra modifier le texte de la loi pour assurer aux sinistrés le paiement des dommages qui actuellement dépasseraient les possibilités de notre trésorerie. Il faudrait donc supprimer le service des envois et remplacer les paiements actuels en espèce par la remise de titres à paiements échelonnés et portant intérêt, que les sinistrés pourraient escompter eux-mêmes.

M. Ogier a d'autre part exposé les mesures propres selon lui à enrayer la hausse des salaires et la crise de main-d'œuvre.

Un Serbe amoureux était jaloux de son Frère

C'est pourquoi il poignarda un mineur de Bruay, frère de celle qu'il aime.

La cité numéro 15 des mines de Bruay, érigée le long de la voie du Chemin de fer de la Compagnie du Nord, à proximité de la halte des Allouettes, a été le théâtre, samedi soir, d'un drame rapide et sanglant.

Un Serbe, jaloux, a poignardé un camarade de pension, qui refusait de s'associer aux projets de vengeance qu'il nourrissait contre son rival supposé : son propre frère.

Jalousie

Voici les faits :

Au numéro 22 de la cité 15, habité par les époux Fouquet-Decroix, logent depuis longtemps déjà quelques pensionnaires, dont trois sont les héros du drame qui a émotionné la population bruaysienne : Wimmar Daniel, 27 ans, mineur, de nationalité serbe, le meurtrier ; Wimmer Frédéric, 24 ans, mineur, frère et rival du précédent, serbe également ; et Decroix Henri, 38 ans, mineur, la victime, frère de la patronne du logis.

Le premier, Wimmer Daniel, qui a servi en France, au 2me étranger, poursuivait de ses assiduités Mme Fouquet-Decroix, 34 ans, qui, paraît-il, aurait donné ses préférences au frère, Frédéric, mais ceci n'est pas la déclaration du meurtrier, que nous reproduisons impartialement, laissant à la Justice le soin de démontrer la véracité de ces affirmations délicates. Il en résulta donc qu'à tort ou à raison Daniel devint férocement jaloux de son frère et conçut des projets fratricides. S'étant livré samedi à de nombreuses libations, il était venu échouer à l'estaminet Dhollande, rue Alfred Leroy, où se trouvait également Decroix, le frère de la logeuse. Wimmer prit bientôt Decroix à partie, et toujours hanté par ses idées jalouses, il lui demanda de consentir à se rendre avec lui au numéro 22 de la cité 15, afin de vérifier ensemble si la sœur de Decroix, Mme Fouquet, ne se trouvait pas seule avec Wimmer Frédéric, l'époux, M. Fouquet, s'étant rendu au cinéma. M. Decroix se refusa à croire sa sœur coupable, et protesta énergiquement contre ce projet : ce refus devait être sa perte. En effet, Daniel insista, car son frère Frédéric étant de corpulence beaucoup plus robuste que lui, il n'aurait osé l'aborder seul.

Colère

Sur un nouveau refus de Decroix, Daniel se mit en fureur, et si les consommateurs ne l'avaient expulsé du débit Dhollande, il lui aurait fait un mauvais parti. Le jaloux disparu en proférant des menaces. Decroix demeura encore quelques instants au débit Dhollande, puis, vers neuf heures et demie, en sortit, accompagné d'un M. Boulet, pour regagner le numéro 22 de la cité 15.

Crime

Arrivé en face du logis, il vit une ombre s'avancer rapidement vers lui en lui demandant : « C'est toi, Henri ? » A peine le malheureux eut-il répondu « oui » qu'il recevait en pleine poitrine un terrible coup de poignard. C'était Wimmer Daniel, qui, embusqué non loin de là, venait de le frapper à mort. Decroix s'affaissa, perdant son sang en abondance, tandis que la police, prévenue, procédait à l'arrestation du meurtrier, lequel en respect. La victime fut transportée à l'Hôpital Ste-Barbe, où M. le docteur Castelain, appelé en hâte, vint lui prodiguer ses soins. Le praticien constata que Decroix portait au-dessus du sein gauche une plaie pénétrante avec perforation du poumon, blessure très grave, qui met la victime en danger de mort.

Decroix a été transféré de toute urgence à l'Hôpital de Béthune dimanche matin. L'instrument du crime est un fort couteau de cuisine effilé, large par endroit de 5 centimètres, et long de 20 centimètres ; cette arme, manée avec une main experte qui ne paraît pas à son coup d'essai a pénétré de huit à neuf centimètres dans la poitrine de l'infortuné Decroix.

Wimmer Daniel a été transféré à la prison de Béthune, à la disposition du Parquet, qui s'est transporté sur les lieux du crime.

Ce drame a causé dans la population bruaysienne une vive émotion.

Un réfugié du Nord a découvert un trésor

Un employé de chemin de fer, M. Paul Verwaerte, réfugié de Bailleul (Nord), avait été logé par la Préfecture du Loiret dans une maison route de Saint-Mesmin. Ces derniers jours, le fils de M. Verwaerde a découvert dans le sol d'une remise attenante à l'habitation, une botte en fer blanc contenant 300 francs en or, 20.000 francs en obligations au porteur et plusieurs lettres au nom d'une dame Rouillé-Courzon, demeurant à Saint-Pryvé-Saint-Mesmin.

Les Métallurgistes de Charleroi ne veulent plus d'augmentation de salaire

ILS VEULENT FAIRE BAISSER LE COUT DE LA VIE

Charleroi 15 mars. — Les ouvriers métallurgistes du bassin de Charleroi ont décidé de ne plus demander d'augmentation de salaires, mais ils insisteront auprès du Gouvernement pour que les bénéfices du commerce et de l'industrie soient limités de manière à faire baisser le coût de la vie.

Un tramway à la dérive

1 VOYAGEUR TUE — 30 BLESSES

Charleroi, 15 mars. — Un tramway qui avait été abandonné par son wattman a dévalé une rue en très forte pente. Le tramway a heurté un réverbère. Un voyageur a été tué. Il y a eu une trentaine de blessés, dont trois grièvement.

Arrestation de 10 fonctionnaires du Ministère des Régions Libérées

CE SONT DES VOLEURS

Paris, 15 mai. — A la suite de nombreux vols commis au ministère des Régions libérées, situé à Aubervilliers, une surveillance établie par la police judiciaire a abouti à l'arrestation de dix fonctionnaires du ministère des Régions libérées, dont un chef de service, décoré de la Légion d'honneur. Six d'entre eux ont été envoyés au dépôt.

La dissolution de l'Office National de la Presse

LE COMITÉ LA RECLAME

Le Comité de l'Office National de la Presse a adressé à M. Millerand une lettre dans laquelle il demande la dissolution immédiate de l'Office. Le Comité justifie cette demande du fait qu'il avait cru à la réalisation des promesses qui résultaient de l'entrevue du 5 mars.

Les Tirages Financiers

VILLE DE PARIS 1865 — TIRAGE DU 15 MARS

Le n. 47.762 gagne 150.000 fr. — Le n. 364.999 gagne 50.000 fr.

Les 4 numéros suivants gagnent chacun 10.000 francs : 276.174 — 307.167 — 406.611 — 592.072.

Les 5 numéros suivants gagnent chacun 5.000 francs : 33.006 — 49.974 — 179.916 — 319.647 — 565.726.

Les 10 numéros suivants gagnent chacun 2.000 francs : 243.471 — 257.511 — 267.094 — 289.945 — 311.291 — 445.337 — 475.140 — 499.223 — 567.135 — 595.928.

4.608 numéros sont remboursables au pair.